

CHIC MARMANDE - TONNEINS



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Institut de Formation des Professionnels de Santé Centre Hospitalier Intercommunal Marmande - Tonneins

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2024-2025

Date :
Mr PALENI Nicolas - directeur par
intérim
Signature



Institut de Formation des Professionnels de Santé - 11-15 rue Albert Camus - BP 311 – 47207 MARMANDE CEDEX
Tél : 05.53.64.81.50 - Mail : secretariat.ifs@chicmt.fr – Site Web: <https://www.chicmt.fr/ifs-i-fas/>
Prestataire de formation enregistré sous le n° 72 47 P0058 47 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine
Certifié selon le Référentiel National Qualité au titre de la catégorie « Actions de Formation »
Siret : 2 64 70 36 12 001 03 – APE : 8542 Z

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

1	Présentation de l'institut	1
2	Présentation de l'équipe pédagogique et administrative.....	1
3	Elèves en formation préparant le diplôme d'Etat d'aide-soignant	2
3.1	Répartition par sexe.....	2
3.2	Répartition par âge.....	2
3.3	Répartition selon l'origine géographique	2
3.4	Répartition selon le niveau d'études	3
3.5	Effectifs des élèves aides-soignants de la promotion 2024-2025.....	3
3.6	Suivi des élèves aides-soignants au cours de l'année 2024-2025.....	4
3.7	Résultats des élèves aides-soignants promotion 2024-2025	4
3.7.1	Résultats des élèves aides-soignants au contrôle continu des connaissances	4
3.7.2	Résultats des élèves aides-soignants au diplôme d'Etat 2024 et 2025	5
3.8	Typologie des stages.....	6
4	Etudiants en formation préparant le diplôme d'Etat d'infirmier	7
4.1	Répartition par sexe.....	7
4.2	Répartition par âge.....	7
4.3	Répartition selon l'origine géographique	7
4.4	Répartition selon le niveau d'études	8
4.5	Effectifs des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2024-2025	9
4.6	Suivi des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2024-2025.....	9
4.7	Résultats des étudiants en soins infirmiers	10
4.7.1	Résultats des étudiants en soins infirmiers au contrôle continu des connaissances	10
4.7.2	Résultats des étudiants au diplôme d'Etat d'infirmier	18
4.8	Typologie des stages.....	19
5	Sessions de formation continue.....	20
5.1	Formation au tutorat des aides-soignants.....	20

5.2	Formation au tutorat infirmier	21
5.3	Formation aux nouveaux actes des aides-soignants	22
5.4	Bilan de la formation continue	24
6	Activités de recherche.....	25
6.1	Démarche qualité	25
6.2	Projet « inter professionnalité »	26
6.3	Projet simulation en santé	26
6.4	Projet éducation thérapeutique	26
6.5	Projets de santé publique	27
7	Suivi par l'ARS du bilan annuel pédagogique	27
7.1	Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'Etat	27
7.2	Activité des formateurs permanents	28
8	Gestion de l'institut de formation	29
8.1	Gestion des Ressources Humaines.....	29
8.1.1	Effectifs des différentes catégories de personnels permanents.....	29
8.1.2	Diplômes des formateurs permanents	30
8.1.3	Formation continue des personnels	31
8.2	Exécution du budget.....	33
8.3	Ressources logistiques et matérielles	34
8.4	Modification du projet pédagogique et du règlement intérieur	35
8.4.1	Modification du projet pédagogique	35
8.4.2	Modification du règlement intérieur	36

1 Présentation de l'institut

L'Institut de Formation des Professionnels de Santé est composé d'un Institut de formation en Soins Infirmiers (IFSI) et d'un Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS). Son agrément lui permet d'accueillir 75 étudiants en soins infirmiers, 65 élèves aides-soignants au titre de l'année 2024-2025.

L'IFPS est rattaché au Centre Hospitalier Intercommunal Marmande-Tonneins (CHIC MT) qui dispose de 425 lits et 53 places et a pour vocation de prendre en charge les besoins de santé d'un bassin de population d'environ 110 000 habitants.

Depuis 2007, l'Institut est installé au sein du Campus des Métiers, dans l'ancienne Manufacture des Tabacs réhabilitée. Le campus accueille également le Centre de Formation des Apprentis (CFA) ainsi que l'Association pour le Développement Economique et Social (ADES) qui forme les professionnels des carrières sociales et médico-sociales.

Suite à un projet d'agrandissement financé à plus de 80% par le Conseil Régional, l'institut dispose depuis la rentrée de septembre 2023 de locaux qui garantissent l'accueil des apprenants dans d'excellentes conditions.

2 Présentation de l'équipe pédagogique et administrative

Direction de l'institut

Mme DA ROS Florence, Directrice des Soins

Coordination pédagogique

Mme PERIN Carole, cadre supérieure de santé, coordinatrice pédagogique

Secrétariat

Mme PAGNOUX Noémie

Mme SALLEFRANQUE Elodie

Mme SIMONET Isabelle (longue maladie depuis janvier 2025)

Mme ROUILHES Lana (CDD depuis le 27/03/2025)

Formateurs

Mme COLOGNI Julie, formatrice IFSI (IDE)

Mme GRAFFEILLE Sophie, formatrice IFSI (CDS)

Mme GOURDON Isabelle, formatrice IFAS (CDS)

Mme LABORDE Anne, formatrice IFAS (IDE)

Mme LAGUE BONNET Sandrine, formatrice IFSI (CDS)

Mr LWAMBA Théophile, formateur IFSI (CDS)

Mme MARTINO Agnès, formatrice IFSI (CDS)

Mme POMIER Fabienne, formatrice IFSI (CDS)

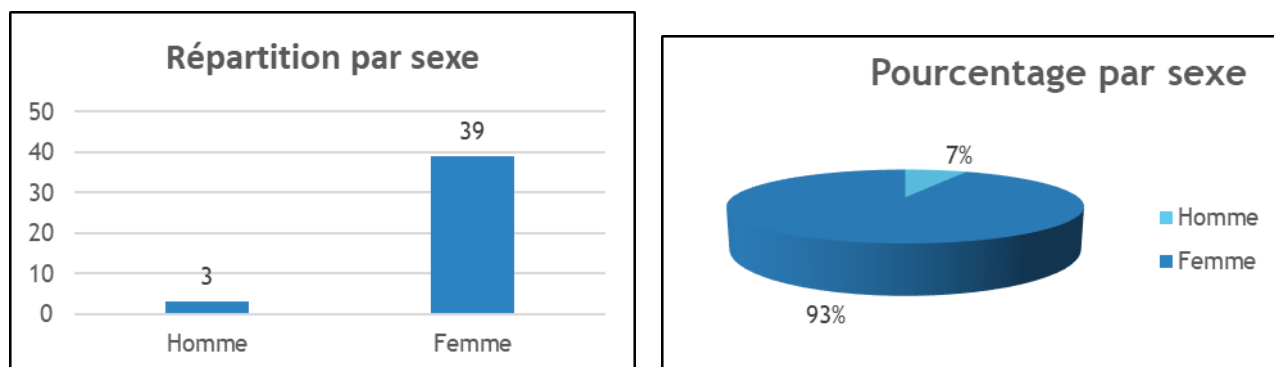
Mme ROUZIER Margot, formatrice IFSI (IDE)

Mme SHAO Elisabeth, formatrice IFSI (IDE)

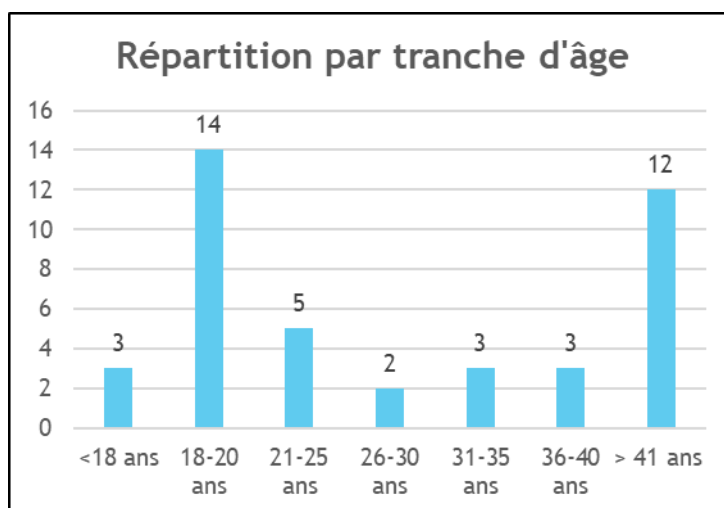
Mme TONINI HELBERT Gaëlle, formatrice IFSI (IDE)

3 Elèves en formation préparant le diplôme d'Etat d'aide-soignant

3.1 Répartition par sexe

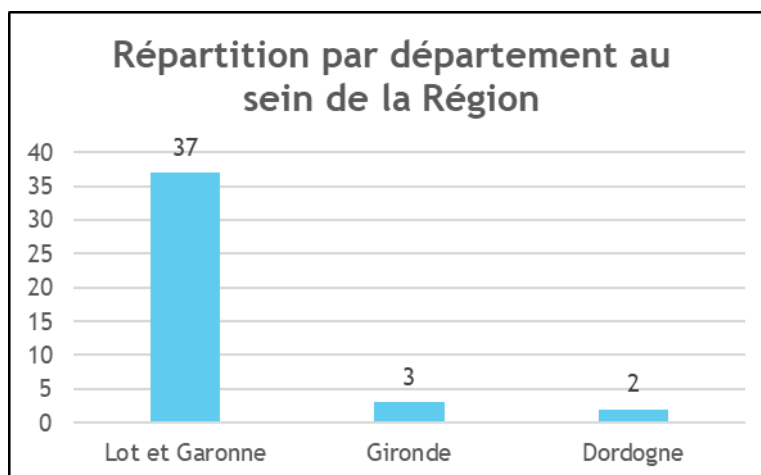


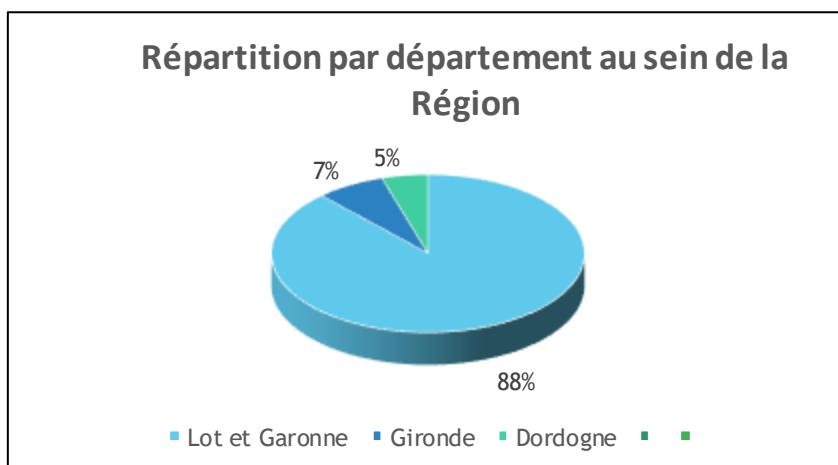
3.2 Répartition par âge



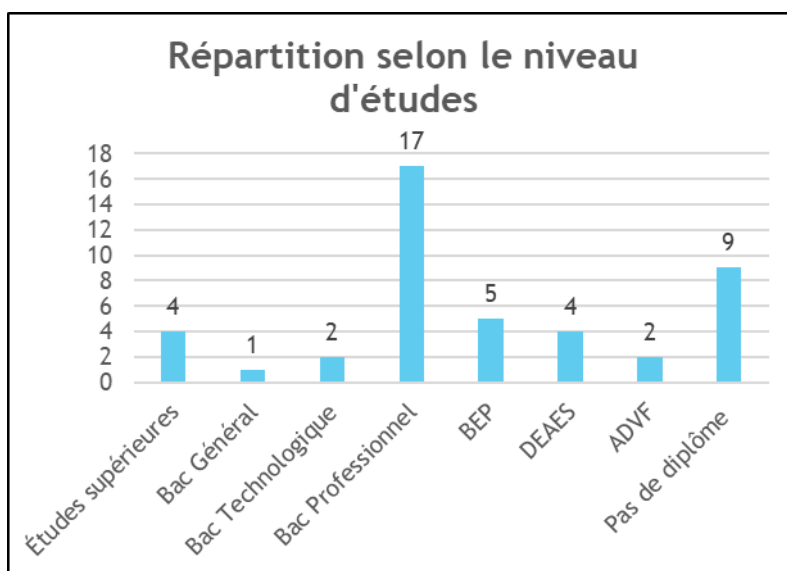
La moyenne d'âge de cette promotion est de 30 ans, correspondant aux années antérieures. L'âge des élèves va de 17 à 18 ans.

3.3 Répartition selon l'origine géographique





3.4 Répartition selon le niveau d'études



3.5 Effectifs des élèves aides-soignants de la promotion 2024-2025

Cursus complet	Cursus partiel	TOTAL
20	22	42

Concernant les élèves en parcours partiels :

- Bac ASSP : 10
- Bac SAPAT : 3
- DEAES 2016 : 3
- ADVF : 2
- Redoublement (1 module) : 1
- Reprise de formation suite à une interruption (4 modules et 1 stage) : 1
- Continuité de formation (1 stage non effectué) : 2

3.6 Suivi des élèves aides-soignants au cours de l'année 2024-2025

	Situation En début d'année	Situation En cours d'année	
	Effectif réel	Départs	Arrivées
Cursus complet	20	3	-
Cursus partiel	22	3	-

Les élèves ont réalisé une interruption pour les motifs suivants :

- Intégration dans un IFSI après la rentrée en IFAS : 1
- Difficultés pédagogiques : 3
- Difficultés familiales : 1
- Difficultés psychologiques : 1

3.7 Résultats des élèves aides-soignants promotion 2024-2025

3.7.1 Résultats des élèves aides-soignants au contrôle continu des connaissances

MODULE	Note basse	Note haute	Moyenne	Nbe élèves En session 2	Elèves avec dettes
1	6.25	15.25	12.68	2	-
2	10	19.75	15.10	-	-
3	7.20	17.75	14.37	2	-
4	7.75	18.75	13.41	2	-
5	11	18	15.20	-	-
6	10	18.50	15.02	-	-
7	11	18.25	14.53	-	-
8	8	17.50	13.04	-	-
9	13.10	18.15	15.85	-	-
10	11	17.75	14.66	-	-

3.7.2 Résultats des élèves aides-soignants au diplôme d'Etat 2024 et 2025

Jury Promotion	OCTOBRE 2024		DECEMBRE 2024	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis
2023-2024	1	1	1	1

Jury Promotion	MARS 2025		MAI 2025		JUILLET 2025	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis
2024-2025	-	-	10	10	22	22

Employabilité des jeunes diplômés à l'issue du DEAS 2025 (enquête septembre 2025)

Nombre de répondants : 32 répondants sur 32

Département	Nombre de diplômés	Type de contrat		Type de structure	
		CDD	CDI	Publique	Privée
47	22	15	7	13	9
33	6	5	1	3	3
24	2	0	2	1	1

La plupart des diplômés exerce en proximité de territoire, au sein du Lot et Garonne, soit 69%. Sur les diplômés exerçant dans le département, 59% travaillent en établissement public et sont seulement à 31% recrutés en CDI alors que l'an dernier ils étaient majoritairement recrutés en CDI.

Le CHIC MT a recruté 5 jeunes diplômés, soit 22% des personnes du territoire (43% en 2024) et 16% des répondants, chiffre en baisse.

Cette année :

- 1 jeune diplômée poursuit ses études dans un IFSI de la région Auvergne-Rhône Alpes
- 1 exerce en intérim
- 1 ne travaille pas

3.8 Typologie des stages

La formation en milieu professionnel comprend quatre périodes de stages. Ces périodes peuvent être effectuées dans différentes structures publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.

Total des places par typologie et par département

	MCO			Handicap			Personnes Agées		
	D	O	A	D	O	A	D	O	A
47	66	52	40	66	46	8	168	96	27
33	21	9	1	24	11	5	52	11	1
24	26	7	1	-	-	-	16	7	-
Total	113	68	42	90	57	13	236	114	28

Légende :

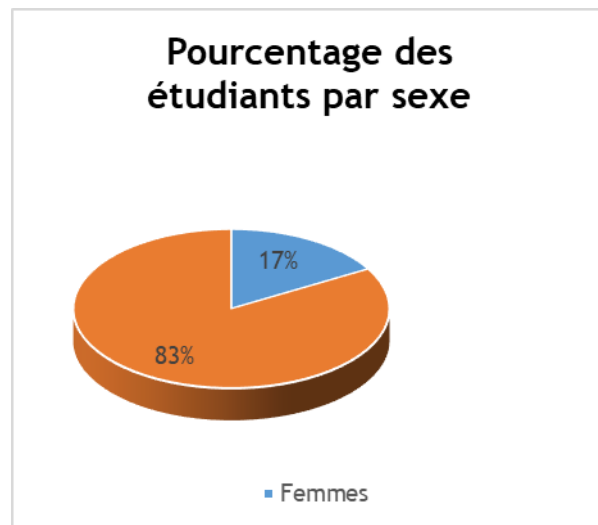
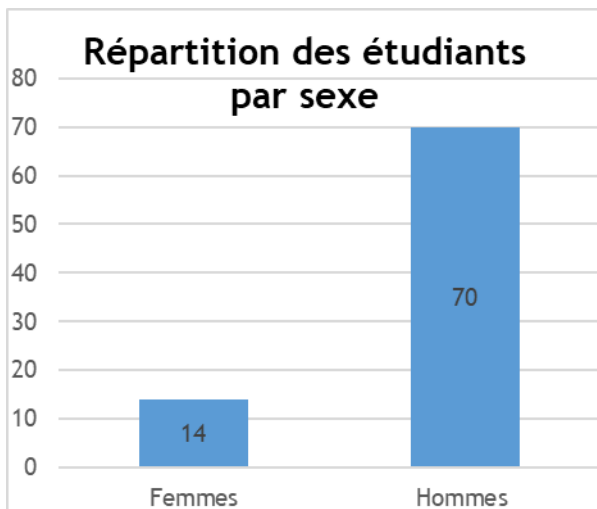
- D = places demandées
- O = places obtenues
- A = places affectées

Il est à noter un fort différentiel entre le nombre de places demandées, obtenues et attribuées compte tenu du faible nombre d'apprenants entrés en formation et des cursus partiels qui n'effectuent pas l'intégralité des stages.

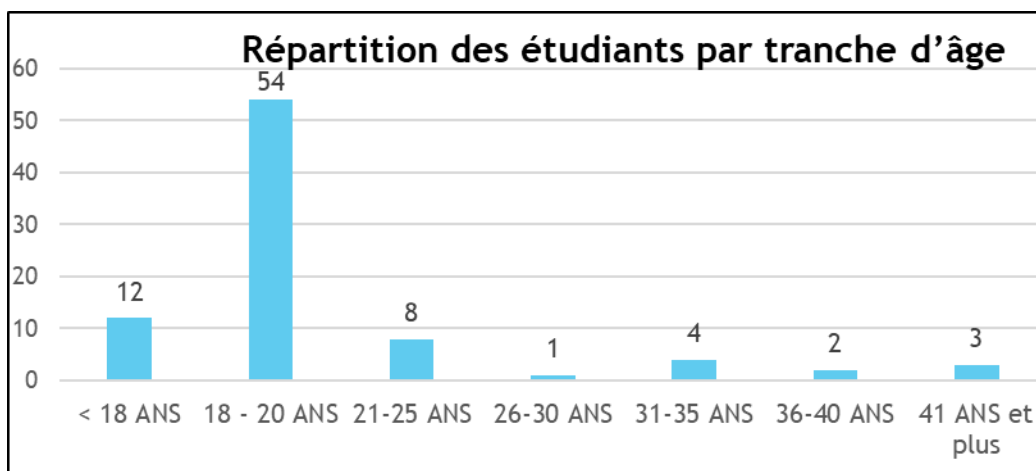
Il sera nécessaire de revoir les demandes de places de stage à la baisse notamment concernant la gériatrie.

4 Etudiants en formation préparant le diplôme d'Etat d'infirmier

4.1 Répartition par sexe



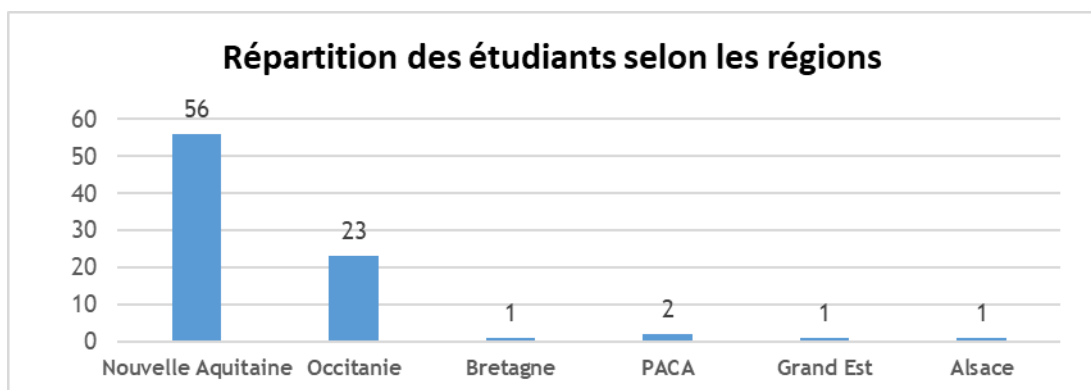
4.2 Répartition par âge



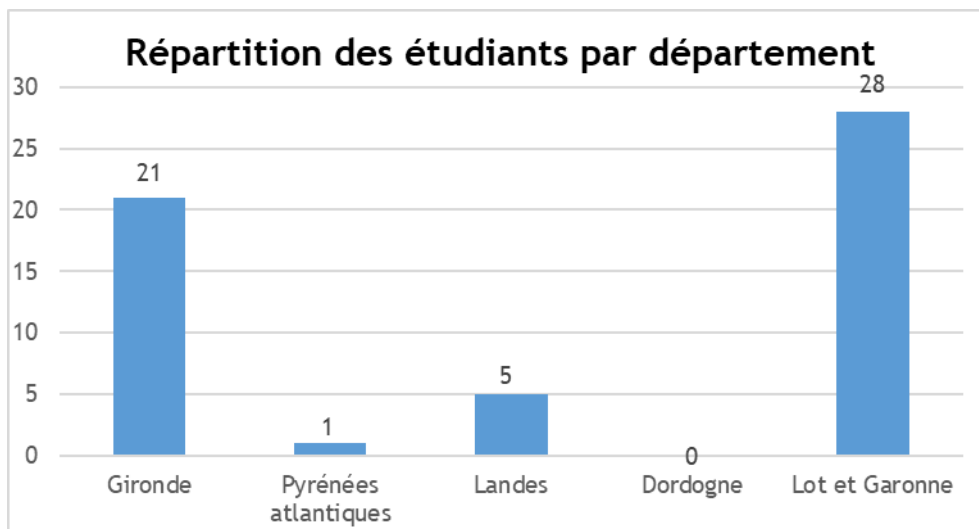
La moyenne d'âge de la promotion est de 20,8 ans (chiffre stable), avec des âges allant de 17 à 47 ans.

4.3 Répartition selon l'origine géographique

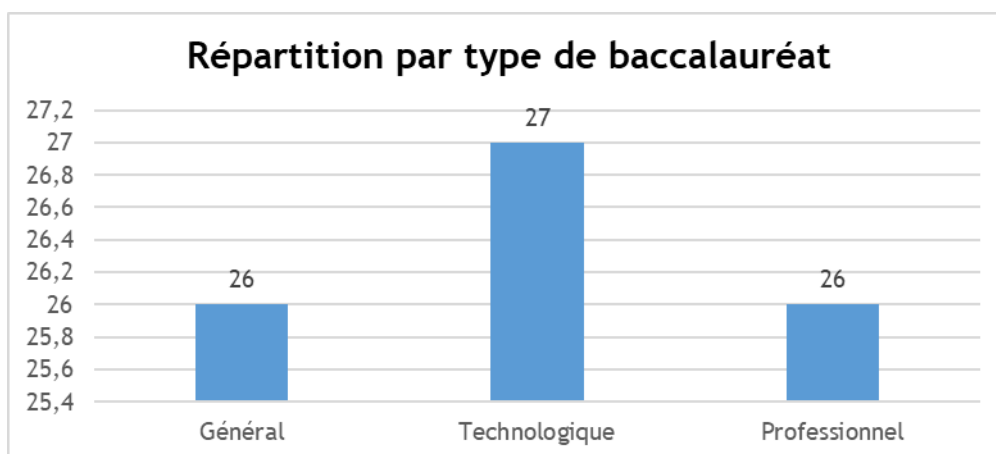
a) Répartition par région



b) Répartition par département au sein de la région Aquitaine



4.4 Répartition selon le niveau d'études



A noter sur les baccalauréats professionnels :

- 13 bac ASSP
- 10 bac SAPAT
- 1 bac gestion administrative
- 1 bac vente
- 1 bac énergétique

Concernant les baccalauréats technologiques :

- 17 bac ST2S
- 6 bac STMG
- 4 bac STL

Enfin, pour les baccalauréats généraux, les principales options prises sont SVT, physique/chimie en proportion égale avec SES, les mathématiques et HGGSP.

D'autres spécialités sont présentes mais à la marge.

Par ailleurs, uniquement 4 étudiants ont un Bac +2 et 1 seul un bac +3

4.5 Effectifs des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2024-2025

La rentrée a eu lieu le lundi 02 septembre 2024

Promotion	Parcoursup	FPC	Redoublants	Réintégrations Ou Mutations	Compléments de formation	TOTAL
2024-2027 (L1)	70	8	5	1		84
2023-2026 (L2)	21	13	3	10		47
2022-2025 (L3)	33	15	8	1	4	61
TOTAL	124	36	16	12	4	192

L'effectif moyen à la rentrée 2024 est de 188 étudiants (hors complément de formation), soit un ratio de 20.9 étudiants par formateur.

4.6 Suivi des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2024-2025

	Situation En début d'année	Situation En cours d'année		Situation en fin d'année		
	Effectif réel	Départs	Arrivées	Redoublements	Départs	Passage en année supérieure
2024-2027 (L1)	84	14 (sept à juin)	-	7	19	44
2023-2026 (L2)	47	2		2	2	41
2022-2025 (L3)	61	2	1 (S6)	8	-	

Promotion 2024-2027 (L1)

- 4 étudiants ont interrompu leur formation au cours du semestre 1
- 8 étudiants ont interrompu leur formation au cours du semestre 2 (avant fin juin)
- 16 étudiants ont interrompu leur formation dans le courant du mois de juillet 2025 suite aux résultats des CAC
- 1 étudiante a été exclue de manière temporaire suite à une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- 1 étudiante a été mutée d'institut en octobre 2024 suite à des difficultés personnelles
- 3 étudiants ont obtenu une mutation dans un autre institut à l'issue de la Licence 1
- 7 étudiants sont en situation de redoublement

Sur les 28 interruptions d'études, la moitié des étudiants disposait d'un baccalauréat professionnel. Il est à noter dans cette promotion un certain nombre d'étudiants présentant de grandes fragilités psychologiques.

De plus, 8 étudiants ont été accompagnés par le référent handicap, dont 7 pour des troubles DYS.

Promotion 2023-2026 (L2)

- 4 étudiantes ont interrompu leur formation pour des raisons médicales ou difficultés pédagogiques
- 2 étudiantes sont en situation de redoublement en fin de L2 pour des insuffisances théoriques notamment en lien avec des enseignements de Licence 1.

Promotion 2022-2025 (L3)

- 2 étudiants ont interrompu leur formation au mois de mars 2025 pour des difficultés personnelles associées à des difficultés pédagogiques
- 1 étudiante a repris sa formation en semestre 6 suite à une grossesse
- 8 étudiants sont en situation de redoublement : 6 DEI possibles en mars 2026 et 2 en juillet 2026 dont 1 pour grossesse.

4.7 Résultats des étudiants en soins infirmiers

4.7.1 Résultats des étudiants en soins infirmiers au contrôle continu des connaissances

Promotion 2024-2027

SEMESTRE 1

A la rentrée universitaire, la promotion compte 84 étudiants.

UE	ECTS	SEMESTRE 1 - SESSION 1				ESI en session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	3	11.09	6.80	16	68.49%	18
1.3	2	11.45	6.25	15.50	78.08%	11
2.1	1	10.50	4.24	18.72	63.01%	27
2.2	3	7.90	3.74	15.41	15.07%	54
2.4	2	9.64	3.62	15.51	42.47%	42
2.10	2	10.07	5	15.5	56.25%	29
2.11	2	9.27	5.55	16.03	32.88%	43
3.1	2	15.56	12.85	18.25	100 %	1
4.1	2	12.36	4.75	17.75	84.8%	10
5.1	2	2.74	6.30	18.25	86.30 %	10
6.1	2	11.13	0	19	72.22%	20
6.2	2	17.64	16	19	100 %	0

Les membres de la CAC ont attribué les ECTS à une étudiante pour une note à 9.97/20 à l'UE 2.4 S1

Par ailleurs, les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS liés au stage de semestre 1 à 7 étudiants pour des insuffisances d'acquisition de compétences.

Au total, uniquement 10 étudiants valident le semestre 1 en obtenant d'emblée 30 ECTS. 32 étudiants ont plus de 5 UE non validées dont 1 étudiante qui ne valide pas 10 UE.

UE	ECTS	SEMESTRE 1 - SESSION 2				ESI en session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	3	10.84	8.39	13.7	66.67 %	4
1.3	2	9.98	8.5	12.41	62.5%	1
2.1	1	9.71	6.23	14	31.82%	7
2.2	3	7	5.18	13.21	14.89%	25
2.4	2	7.50	3.76	11.54	13.88 %	19
2.10	2	11.37	5.75	17.5	77.78%	1
2.11	2	7.90	5.47	11.42	5,41%	19
3.1	2	13.85	13.85	13.85	100%	0
4.1	2	12.96	10	17.25	100%	0
5.1	2	13.28	13.15	13.40	100 %	0
6.1	2	9.79	8.5	11.75	73.33	3

A l'issue des rattrapages, 23 étudiants obtiennent 30 ECTS pour le semestre 1. Le nombre d'étudiants présentés en session 3 tient compte des interruptions de formation.

SEMESTRE 2

UE	ECTS	SEMESTRE 2 - SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	2	11.25	6.66	15.83	71.21 %	16
1.2	2	9.71	5.28	16.31	42.42 %	29
2.3	2	10.14	4.50	16.05	53.03%	30
2.6	2	12.23	4.50	16.05	78.79%	14
3.1	1	10.82	0	18.55	65.22 %	21
3.2	1	10.73	1	18.70	53.03 %	29
4.2	1	12.54	10	17.75	100%	0
4.3	1	18	18	18	100 %	0
4.4	2	12.24	0	20	49.23 %	34
4.5	1	12.18	2.25	18.50	73.13 %	17
5.2	2	11.69	4.45	19.25	65.15%	23
6.2	2	17.74	17.00	19.00	100%	0

Les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS du stage de semestre 2 à 4 étudiants.

A l'issue de la session 1, 15 étudiants valident le semestre 2 en obtenant d'emblée 30 ECTS. 34 étudiants présentent entre 4 et 9 évaluations non validées.

UE	ECTS	SEMESTRE 2 - SESSION 2				ESI session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	2	11.72	5.33	15.33	78.57 %	3
1.2	2	8.01	3.58	11.2	8.70%	12
2.3	2	7.05	2.45	11.06	11.11%	20

2.6	2	8.79	5.4	11.6	36.36%	3
3.1	1	9.89	4.3	14.5	55.56%	5
3.2	1	12	4.5	17.25	69.23%	5
4.4	2	12.56	0	20	66.66%	9
4.5	1	10.43	3.25	19.50	64.29%	3
5.2	2	9.34	1.5	14.5	52.63%	6

A l'issue de l'année, 19 étudiants obtiennent 30 ECTS. 15 étudiants présentent entre 5 et 12 rattrapages.

Suite à la CAC, 9 étudiants sont en position de redoublement. Parmi ceux-ci, 2 ont fait le choix d'interrompre leur formation fin juillet 2025.

Répartition des résultats par niveau à l'issue des semestres 1 et 2

Niveau de validation	Nombre
Etudiants avec 60 ECTS	20
Etudiants avec 30 ECTS en S1	24
Etudiants avec 30 ECTS en S2	27
Etudiants avec dettes de S1	23
Etudiants avec dettes de S2	0
Total ECTS compris entre 30 et 47	7
Total ECTS ≤ 30	0
Total admis en L2	44

Promotion 2023-2026

La promotion compte 47 étudiants.

SEMESTRE 3

UE	ECTS	SEMESTRE 3 - SESSION 1				Nombre d'ESI en session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.2	3	15.23	13.00	16.75	100%	0
2.5	2	9.54	6.30	14.65	44%	24
2.8	2	11.16	6.78	15.68	82%	7
2.11	1	10.08	3.75	17.20	59%	18
3.2	1	14.16	10.40	17.50	100%	0
3.3	1	15.03	12.00	18.50	100%	0
4.2	2	13.57	10.00	17.50	100%	0
4.6	2	13.42	7.75	17.75	80%	8
5.3	4	11.80	6.25	17.25	90%	8
6.2	2	15.97	10.60	19.60	100%	0

Les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS de stage à 3 étudiants.

A l'issue du semestre 3, 15 étudiants obtiennent 30 ECTS.

UE	ECTS	SEMESTRE 3 - SESSION 2				Nombre d'ESI en session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
2.5	2	11.41	6.80	15.65	74%	6
2.8	2	12.72	11.10	14.13	100%	0
2.11	1	9.55	4.30	12.85	41%	12
4.6	2	10.66	7.50	13.50	63%	2
5.3	4	9.50	8.00	11.00	20%	1

A l'issue des résultats du semestre 3, 30 étudiants valident l'ensemble du semestre en obtenant 30 ECTS.

SEMESTRE 4

UE	ECTS	SEMESTRE 4 - SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.3	3	12.37	0	16.50	90%	4
2.7	2	11.74	5.44	15.48	84%	7
3.4	2	10.09	6.25	13.00	71%	10
3.5	2	14.19	11.75	16.50	100%	0
4.3	2	15.20	12.75	18.08	100%	0
4.4	2	16.77	2.50	19.75	88%	3
4.5	1	10.65	5.50	15.50	75%	11
4.6	2	12.49	7	16.50	97%	1
5.4	4	16.57	15.00	18.50	100%	0
6.2	1	15.20	13.00	17.00	97%	1

Par décision de la Commission d'Attribution des Crédits, 1 stage du semestre 4 n'est pas validé pour absence > à 20%.

A l'issue du semestre 4, 22 étudiants obtiennent 30 ECTS.

UE	ECTS	SEMESTRE 4 – SESSION 2				ESI session 3
		Moyenne	Note Basse	Note Haute	% réussite	
1.3	3	14.00	14.00	14.00	100%	0
2.7	2	10.63	8.71	12.45	71%	2
3.4	2	10.04	7.00	13.75	50%	3
4.4	2	2.17	1.50	2.75	0%	3
4.5	1	10.58	10.00	11.75	91%	1
4.6	2	14.75	14.75	14.75	100%	0
6.2	1	10.00	10.00	10.00	100%	0

Répartition des résultats par niveau à l'issue des semestres 3 et 4

Niveau de validation	Nombre
Etudiants avec 60 ECTS en L2	26
Etudiants avec 30 ECTS en S3	30
Etudiants avec 30 ECTS en S4	38
Etudiants avec dettes de S1 et/ou S2	4
Etudiants avec dettes de S3	14
Etudiants avec dettes de S4	7
Etudiants avec 120 ECTS	25
Etudiants admis en L3	41
Etudiants redoublants	2

A l'issue de la Licence 2, 4 étudiantes sont en situation de redoublement faute d'avoir réussi à valider toutes les UE de Licence 1. 2 d'entre elles ont fait le choix d'interrompre leur formation, ayant déjà redoublé leur Licence 1.

Promotion 2022-2025

SEMESTRE 5

57 étudiants ont participé aux épreuves de semestre 5.

UE	ECTS	SEMESTRE 5 – SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
2.6	2	10.17	6.61	15	58.82%	22
2.9	2	12.84	8.55	18.35	94.11%	3
2.11	1	10.40	5.44	16.03	45%	30
3.3	2	11.36	0	19	76.47%	12
4.2	1	11.38	6.75	20	68.63%	16
4.4	2	9.12	1	20	43.13%	32
4.7	1	9.25	3.50	18	37.25%	32
5.5	4	8.99	5	15.73	32.25%	39
5.7	2	18.94	16	20	100%	0
6.2	2	14.13	11	18	98%	1

UE	ECTS	SEMESTRE 5 - SESSION 2				Nbre d'ESI session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
2.6	2	10.88	8.33	14.51	77%	5
2.9	2	11.70	11.15	12.10	100%	0
2.11	2	10.63	5.12	14.56	58.6%	12
3.3	2	15.10	10.50	18.50	100%	0
4.2	1	12.93	11	15.50	100%	0
4.4	2	14.41	0	20	80%	6
4.7	2	14.11	11	17.50	100%	0
5.5	4	11.73	5.35	15.02	85,7%	5
6.2	1	16	16	16	100%	0

SEMESTRE 6

UE	ECTS	SESSION 1				Nbe d'ESI avec dette
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
3.4	2	12.43	7.5	16.5	87.5%	1
4.8	3	11.46	10	13.5	100%	0
5.6	8	12.76	8.5	16	87.5%	1
5.7	1	20	20	20	100%	0
6.2	1	15	13	17	100%	0

A l'issue de la licence 3, 8 étudiants sont en situation de redoublement

- 6 présentations au jury de mars 2026
- 2 présentations au jury de juillet 2026

En référence à l'Article 35 de l'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation soit 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.

Ainsi, 46 étudiants ont été présentés devant le jury régional de juillet 2025. Sur ces 46 étudiants, 1 a obtenu les ECTS de l'UE 5.6 S6 par les membres du jury et 1 étudiant a obtenu les ECTS des UE 3.4 S6 et 5.6 S6.

4.7.2 Résultats des étudiants au diplôme d'Etat d'infirmier

Diplôme d'Etat 2024-2025

Jury	DECEMBRE 2024		MARS 2025		JUILLET 2025	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de Candidats admis
Promotion						
2021-2024	4	4	2	2	2	2
2022-2025					44	44

Employabilité des jeunes diplômés à l'issue du DEI 2025 (enquête en septembre 2025)

48 répondants sur 48 diplômés entre mars et juillet 2025

Département	Nombre de diplômés	Type de contrat		Secteur		Intérim
		CDD	CDI	Public	Privé	
47	19			17	2	-
33	20			18	2	-
24	-	-	-	-	-	-
31	5			4	0	1
Autres (46/82/64)	4			4	0	

Les jeunes diplômés ont trouvé du travail principalement dans 2 départements :

- 19 jeunes diplômés recrutés en Lot et Garonne sur 48 soit 40% (47% en 2025) dont 13 recrutés par le CHIC MT soit 68% et 89% en structures publiques
- 20 jeunes diplômés recrutés en Gironde soit 41% (36% en 2024) dont 90% en structures publiques.

Seuls 28 étudiants sur 48 ont renseigné leur type de contrat. 21 ont un CDI tous départements confondus, soit 75% des répondants.

Cette année, aucun diplômé ne poursuit ses études sur une spécialisation ou Master.

4.8 Typologie des stages

Au cours de la formation infirmière, quatre types de stages sont prévus, représentatifs de « familles de situations », c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

- Les soins de courte durée (SCD)
- Les soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation (SLD)
- Les soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (SICLV)
- Les soins en santé mentale et en psychiatrie (SMPSY)

Total des places par typologie

SEMESTRES IMPAIRS				
	SCD	SLD	SICLV	SMPSY
Demandées	156	78	182	104
Obtenues	82	33	106	43
Attribuées	64	28	57	21

SEMESTTRES PAIRS				
	SCD	SLD	SICLV	SMPSY
Demandées	131	72	188	113
Obtenues	96	28	118	50
Attribuées	55	16	46	19

Au global, toutes typologies et semestres confondus, ce sont 556 places de stage qui ont été obtenues sur les 1025 demandées, soit 54%. Sur ces 556 places, 306 ont été attribuées, ce qui représente 55%.

En ce qui concerne le CHIC MT, sur 181 places obtenues, toutes typologies confondues, 146 étudiants ont été positionnés et accueillis en stage, hors stages de rattrapage d'été. Ainsi le CHIC MT représente 32% des places obtenues et 48% des places attribuées.

5 Sessions de formation continue

5.1 Formation au tutorat des aides-soignants

La formation se déroule sur 3 jours afin de répondre aux exigences du cahier des charges précisé dans l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux. Elle est réalisée sur 2 jours consécutifs et 1 jour dans la quinzaine suivante.

Public visé : les aides-soignants impliqués dans l'encadrement des élèves aides-soignants en stage : professionnels de proximité et tuteurs.

Titre : « Formation au tutorat aide-soignant »

Objectif professionnel : Accompagner les élèves aides-soignants dans leur processus de professionnalisation

Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences :

- Proposer aux élèves un accompagnement singulier en vue de leur professionnalisation
- Développer des pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans avec l'utilisation du portfolio
- Accompagner les élèves dans une démarche réflexive afin de leur permettre d'acquérir, de développer et de maintenir une qualité et une sécurité des soins
- Coordonner les différents professionnels qui participent à l'accompagnement des élèves en stage afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :

- Les différents courants pédagogiques
- Le cadre réglementaire de la profession
- Les rôles et les missions des différents acteurs de stage (élèves, maître de stage, tuteur, professionnels de proximité et formateurs de l'IFPS)
- Les outils à disposition de l'élève et du tuteur

- L'approche par compétence
- Les étapes clés du stage et la mise en œuvre de l'accompagnement des élèves
- Le raisonnement clinique

Méthodes utilisées

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les stagiaires et les intervenants.
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices, jeux de rôle.
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateur expérimenté de l'IFPS,
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Indicateurs de résultats (2024)

Niveau d'accomplissement : Nombre de stagiaires formés :24
Niveau de performance : Note de satisfaction globale des stagiaires : 9,4/10 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 99% des stagiaires ont atteints les objectifs opérationnels

5.2 Formation au tutorat infirmier

La formation a été intégralement remaniée et remise en place en janvier 2024. Elle est dispensée sur 3 jours afin de répondre aux exigences du cahier des charges précisé dans l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux. La formation se déroule sur 2 jours consécutifs et 1 jour dans la quinzaine suivante.

Public visé : tout professionnel de la filière infirmière impliqué dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers (maître de stage, tuteur de stage, infirmier de proximité).

Titre : « Formation au tutorat infirmier »

Objectif professionnel : Accompagner les étudiants dans leur processus de professionnalisation

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Proposer aux étudiants un accompagnement singulier en vue de leur professionnalisation
- Développer des pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans avec l'utilisation du portfolio
- Accompagner les étudiants dans une démarche réflexive afin de leur permettre d'acquérir, de développer et de maintenir une qualité et une sécurité des soins
- Coordonner les différents professionnels qui participent à l'accompagnement des étudiants en stage afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :

- Les différents courants pédagogiques
- Les rôles et les missions des différents acteurs de stage (étudiants, maître de stage, tuteur, professionnels de proximité et formateurs de l'IFPS)
- L'approche par compétence
- Les étapes clés du stage et la mise en œuvre de l'accompagnement des étudiants
- Les outils à disposition de l'étudiant et du tuteur
- Le raisonnement clinique
- Les analyses de pratiques professionnelles

Méthodes utilisées

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les stagiaires et les intervenants.
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices, jeux de rôle.
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateur expérimenté de l'IFPS, cadre de santé supérieur, coordinateur pédagogique
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Indicateurs de résultats (2024)

Niveau d'accomplissement : Nombre de stagiaires formés :21
Niveau de performance : Note de satisfaction globale des stagiaires : 9.35/10 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 100% des stagiaires ont atteints les objectifs opérationnels

5.3 Formation aux nouveaux actes des aides-soignants

La formation est réalisée sur deux jours. Elle répond au décret n°2021-980 du 23 juillet 2023 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et autres professionnels de santé. Celui-ci introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que peuvent réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

Public visé : aides-soignants diplômés avant 2022

Titre : « Nouveaux actes aides-soignants »

Objectif professionnel : Réaliser les actes de soins définis dans le référentiel d'activités.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

- Identifier les changements réglementaires et organisationnels en lien avec l'Arrêté du 10 juin 2021
- Utiliser le Portfolio de l'élève aide-soignant et réaliser les évaluations de compétences en stage
- Réaliser les nouveaux actes aides-soignants enseignés durant les 2 jours de formation

Contenu :

Présentation de la formation :

- Le contexte des réformes
- Modalités d'admission en IFAS
- La formation aide-soignante
- Nouvelles pratiques et nouveaux actes aides-soignants

Atelier 1 : Mesure des paramètres

- Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques et recueil de la saturation en oxygène
- Calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré
- Mesure du périmètre crânien

Atelier 2 : Soins médicamenteux

- Lavage oculaire et instillation de collyre
- Application de crème et de pommade

Atelier 3 : Recueil de la glycémie

- Par captation capillaire
- Par lecture instantanée transdermique

Atelier 4 : Soins liés à l'élimination

- Lecture instantanée de données biologiques
- Recueil aseptique des urines
- Renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisé
- Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)

Atelier 5 : Soins liés à la fonction respiratoire

- Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
- Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique

Méthodes mobilisées :

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires.

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par les stagiaires et les intervenants</i>
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques (simulation procédurale)
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, matériel de

	simulation Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateurs expérimentés de l'IFPS (infirmiers)
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Indicateurs de résultats (depuis 2022) :

<p>Niveau d'accomplissement Nombre de stagiaires formés : 124</p>
<p>Niveau de performance Note de satisfaction globale des stagiaires :9.6/10 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 100% des stagiaires ont atteint les objectifs opérationnels</p>

Total des formations sur l'année 2024-2025

Titre de la formation	Nombre de participants	Recettes
Tutorat AS	21	3750
Tutorat IDE	8	1500
Actes AS	35	4300
TOTAL	64	9 550 €

5.4 Bilan de la formation continue

INDICATEURS	OUI	NON
Un cahier des charges est établi (plaquette d'information)	OUI	
Les objectifs et le contenu pédagogique sont portés à la connaissance des stagiaires et des financeurs	OUI	
Les objectifs de formation sont formalisés	OUI	
Les moyens et les méthodes pédagogiques mis en œuvre sont en adéquation avec les objectifs définis	OUI	
Une évaluation qualitative et/ou quantitative est réalisée	OUI	

L'intégralité des documents de la formation continue répond aux exigences de la certification QUALIOPI.

6 Activités de recherche

« Sont considérées comme activités de recherche toutes actions et réflexions innovantes visant à améliorer la qualité de la formation et/ou à participer à l'amélioration des pratiques professionnelles ».

6.1 Démarche qualité

Depuis 2013, l'institut est engagé dans la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration de la qualité afin de proposer aux différents bénéficiaires (apprenants, employeurs, citoyens, tutelles...) une formation professionnelle de qualité. L'équipe est mobilisée dans la mise en œuvre d'un dispositif de formation qui permette de répondre à l'assurance de la conformité de l'organisation pédagogique et atteste du professionnalisme de l'équipe.

Ainsi, cette démarche est un moyen visant à :

- Améliorer les prestations offertes aux apprenants
- Harmoniser les pratiques pédagogiques
- Améliorer l'organisation interne, la coordination des activités, la maîtrise des dysfonctionnements et donc l'efficience
- Favoriser la participation et la responsabilisation de chacun des acteurs
- Faire connaître et reconnaître la formation dispensée, nos compétences par une évaluation objective
- Anticiper la demande des pouvoirs publics dans le domaine de la qualité au niveau des organismes de formation

Pour cela, l'équipe a bénéficié d'un accompagnement par un consultant externe, ce qui a permis entre 2014 et 2015 de réaliser un état des lieux du dispositif de formation et d'identifier les écarts à la norme afin de proposer des axes d'amélioration. Cet état des lieux a été réalisé à partir du référentiel qualité des formations supérieures professionnelles rédigé par l'Ecole Nationale de la Santé Publique (ENSP) en 2006.

Depuis, l'équipe poursuit son investissement grâce au « Référentiel métier de la formation initiale en soins infirmiers » élaboré par l'IFSI de l'Hôpital FOCH qui permet d'obtenir une certification de services de type Qualicert.

En 2019, l'institut a réalisé la formation-action « Démarche qualité de l'organisation administrative », associée à l'achat du logiciel CLASSEO, permettant le passage d'une logique individuelle à une logique collective de classement des documents.

L'équipe est également accompagnée par le responsable qualité du CHIC MT. L'ensemble des documents « Approuvés système qualité » sont mis en ligne sur le serveur du CHIC MT « Blue Medi ».

Ainsi, des procédures sont mises en œuvre : organisation des épreuves de sélection, procédures des diplômes d'Etat, Instances, stages, suivi pédagogique individuel, modules et UE, évaluations, travail de validation du Module 5 et du MFEI...

De plus, des questionnaires de satisfaction sont réalisés auprès des apprenants pour chacun des modules ou semestres, des stages, auprès des intervenants extérieurs ainsi que des employeurs concernant les jeunes embauchés.

A terme, une inscription dans une démarche de certification de services serait une valeur ajoutée au dispositif de formation.

Au cours du premier semestre de l'année 2021, l'institut a été accompagné par le prestataire Effet Conseil pour la préparation à la certification Qualiopi. L'audit de certification a été réalisé les 20 et 21 Septembre 2021 par l'organisme certificateur QUALITIA Certification. L'institut a obtenu la certification sans non-conformité et avec un point fort relatif à l'indicateur 16 en lien avec la prise en compte des apprenants en situation de handicap. L'audit de surveillance intermédiaire a eu lieu le 23 mai 2023 sans aucune non-conformité. L'audit de renouvellement a eu lieu en juin 2024 sans aucune réserve et avec plusieurs points forts, notamment en termes d'accueil des personnes en situation de handicap.

Depuis le mois de mai 2024 l'IFPS a signé la charte régionale d'engagement dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap et a validé en juillet 2024 son autositionnement lui permettant la reconnaissance des établissements engagés dans la démarche de progrès pour l'accessibilité des formations par le Centre Formation-Handicap (CRFH).

6.2 Projet « inter professionnalité »

Dans le cadre du PRS Aquitain et à la demande de l'ARS, un projet en inter professionnalité d'une durée de quatre jours est mené en partenariat avec l'Association pour le Développement Economique et Social (ADES).

Ainsi au titre de l'année 2024-2025, 140 étudiants ont participé au projet (étudiants en soins infirmiers de Semestre 3, moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants). Ils ont travaillé sur 8 thématiques en lien avec les troubles du spectre autistique tels que l'hypo et l'hypersensibilité, les caractéristiques générales des TSA, le dépistage précoce, le vieillissement des parents de jeunes atteints de TSA.... De plus, afin d'enrichir leurs connaissances, le médecin du Centre de Ressources Autisme et le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) avec des témoignages de familles et de patients sont intervenus.

6.3 Projet simulation en santé

Suite à la création de la salle de simulation dans l'extension des locaux et de l'achat de matériel neuf, l'ensemble de l'équipe pédagogique a suivi une formation à la simulation en santé avec la société LAERDAL au printemps 2024, ce qui a permis un déploiement de l'enseignement sur toutes les promotions de l'IFPS au cours de l'année 2024-2025. Ainsi, chaque apprenant a bénéficié d'une séance de simulation. La note globale de satisfaction est de 9.21/10 pour les élèves AS et de 9.16/20 pour les 3 promotions des étudiants en soins infirmiers.

6.4 Projet éducation thérapeutique

Projet relancé cette année avec l'aide de l'UTEP 47, porteur du projet. Les étudiants bénéficient d'un enseignement de plus de 40h dans le cadre des UE 4.6 S3 et S4 « Soins éducatifs et préventifs ». Ils participent dans les services à des ateliers en éducation thérapeutique afin de pouvoir bénéficier en même temps que leur diplôme d'Etat, l'attestation de formation en éducation thérapeutique

6.5 Projets de santé publique

L'institut de Marmande est particulièrement engagé dans des projets de santé publique impliquant les apprenants dans des actions de prévention en santé. Pour cela, un travail en collaboration avec l'animatrice en santé publique ainsi que les différents acteurs du CHIC MT est instauré.

1. Octobre Rose, Moi(s) sans tabac, sensibilisation au dépistage des cancers par le CRCDC-NA 47, don du sang avec 2 collectes organisées dans l'année permettant de recueillir plus de 70 dons, sensibilisation aux troubles DYS auprès des étudiants de L1 et des étudiants du Campus des Métiers avec participation à des ateliers animés par les formateurs des 3 organismes de formation et des professionnels spécialisés dans le domaine.
2. Vaccination :
 - Rentrée universitaire : intervention du médecin de santé publique du CHIC MT et de l'animatrice en santé sur l'intérêt de la vaccination pour les professionnels de santé et ouverture du carnet de vaccination électronique
 - Vaccination contre la grippe : Intervention sur l'intérêt de cette vaccination puis vaccination des apprenants volontaires. Ceci permet un meilleur taux de vaccination des apprenants
3. Service Sanitaire des étudiants en santé (SSES) : il s'est déroulé sur 3 semaines non consécutives. Les étudiants de Licence 2 ont bénéficié d'un accompagnement par Promotion Santé afin de réaliser des enquêtes et des actions de prévention dans les collèges et les lycées. Des travaux de restitution ont été faits lors d'un après-midi « Forum » au cours duquel les étudiants ont présenté un poster au format IMRAD ainsi que leurs actions sous forme d'ateliers. Les structures partenaires nous ont fait un retour très positif, jugeant les travaux et les actions menées de grande qualité.

7 Suivi par l'ARS du bilan annuel pédagogique

7.1 Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'Etat

INDICATEURS	OUI	NON
Les objectifs de formation sont en adéquation avec les objectifs du programme	OUI	
Les objectifs de formation sont formalisés dans le projet pédagogique	OUI	
La planification d'année retraçant l'alternance (période de cours, stages et congés) est présente	OUI	
Les dates de rentrée sont déterminées	OUI	
Le calendrier des épreuves de contrôle continu des connaissances est établi	OUI	
Les disciplines relatives aux enseignements théoriques prévues au programme sont traitées	OUI	
L'organisation des stages est adaptée au programme de formation	OUI	

Les évaluations prévues au programme de formation sont réalisées	OUI	
Une évaluation de la formation est réalisée	OUI	Par formateurs et directrice chaque fin de semestre

7.2 Activité des formateurs permanents

Participation aux différentes instances

PARTICIPATION	Commission d'Attribution des Crédits (CAC)	CVAR	ICOGI	Section pédagogique	Section disciplinaire	Section Vie Etudiants/élèves
Temps consacré par an (en nombre d'heures)	24h Dont 12h de préparation	8h	4h	4h	1h	3h

Le temps de coordination

Temps de coordination pédagogique	Réunions pédagogiques et organisationnelles	Séminaire pédagogique	Organisation des semestres
Temps consacré par an (en nombre d'heures)	82h h	40 h	42h

Le temps de suivi pédagogique

Temps de suivi pédagogique par étudiant

Temps de suivi pédagogique consacré par étudiant selon l'année de formation (en nbe d'heures)	Hors stage (guidance de MFE, suivi pédagogique individuel et collectif)	En stage (APP et enseignement clinique)
1^{ère} année	23h	10 h
2^{ème} année	15 h	10h
3^{ème} année	15 h	10h

Temps de suivi pédagogique rapporté par formateur IFSI

Temps de suivi pédagogique par formateur	Hors stage (guidance MFEI collective et individuelle, suivi pédagogique collectif et individuel)		En stage (APP et enseignement clinique)
	Individuel	Collectif	
Temps formateur par an (en nbe d'heures)	64h	47h	102h

Temps de suivi pédagogique par élève

Temps de suivi pédagogique consacré par élève (en nbre d'heures)	Hors stage (suivi pédagogique individuel et collectif, API)	En stage (enseignement clinique)
	70h	3h

Temps de suivi pédagogique rapporté par formateur IFAS

Temps de suivi pédagogique par formateur	Hors stage (suivi pédagogique collectif et individuel)		En stage (enseignement clinique)
	Individuel	Collectif	
Temps formateur par an (en nbre d'heures)	60h	32h	60h

8 Gestion de l'institut de formation

8.1 Gestion des Ressources Humaines

8.1.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

Catégories de personnel	Nombre de personnes physiques	Effectif ETP
Direction	1	1
Coordination pédagogique	1	1
Personnel pédagogique (formateurs permanents)	11	11
Personnel administratif (secrétaires)	3	3
Documentation	Mutualisation sur la Cité de la Formation	
TOTAL	16	16

L'année 2024-2025 a été marquée par les événements suivants :

- Mme GRAGGEILLE Sophie, retour de la formation à l'IFCS du CHU de Bordeaux au 1^{er} juillet 2024
- Mme MARTINO Agnès, cadre formatrice IFSI, recrutement au 1^{er} septembre 2024
- Mme SIMONET Isabelle, adjointe administrative en arrêt maladie en décembre 2024 puis en longue maladie depuis le mois de janvier 2025.
- Mme ROUILHES Lana, adjointe administrative recrutée en CDD sur le poste de Mme SIMONET depuis le 27 mars 2025
- Mme RIMBAUD Céline, formateur IFSI en longue maladie depuis le 04 avril 2022. Réintégration sur un poste de cadre au CHIC MT en avril 2025

Un agent d'entretien intervient à 100% sur la base d'un marché contractualisé avec la société GSF.

8.1.2 Diplômes des formateurs permanents

NOM DE L'AGENT	DIPLOME	ANNEE D'OBTENTION
COLOGNI	Diplôme d'Etat Infirmier	2008
	Diplôme d'Etat de puériculture	2019
GRAFFEILLE Sophie	Diplôme d'Etat Infirmier	2015
	DU d'éthiques médicales	2019
	Diplôme cadre de santé	2024
	Master 2 Santé Publique	2024
GOURDON Isabelle	Diplôme de cadre de santé	2012
	DU Prise en charge de la douleur	2004
LABORDE Anne	Diplôme d'Etat Infirmier	2005
	DU Approches Palliatives	2021
LAGUE BONNET Sandrine	DU Management de la santé	2015
	Diplôme de Cadre de Santé	2022
	Master 2 Santé Publique	2022
LWAMBA Théophile	Attestation d'études d'éthique médicale et de pratique de soins	2002
	Licence en Sciences Sanitaires et Sociales	2002

	Diplôme de cadre de santé	2002
	Formateur GSU	2010
	Master 2 « Stratégie et ingénierie en formation d'adultes »	2012
MARTINO Agnès	Certificat cadre infirmier	1994
	Licence Sciences Sanitaires et Sociales	1994
	DU Pédagogie active et simulation en sciences de la santé	2019
PERIN Carole	Diplôme Universitaire d'aptitude à la médecine d'urgence	2012
	Diplôme de cadre de santé	2018
	Master 2 en ingénierie pédagogique	2025
POMIER Fabienne	Diplôme de cadre de santé	2018
	Master I Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social – Université de Pau	2018
	DU Hygiène Hospitalière	2009
ROUZIER Margot	Diplôme d'Etat Infirmier	2015
SHAO Elisabeth	Diplôme d'Etat Infirmier	1998
	DU en pelvi-périnéologie	2003
	Diplôme Interuniversitaire Technicien d'Etudes cliniques	2008
	DU santé précarité	2022
TONINI HELBERT Gaëlle	Diplôme d'Etat Infirmier	2006
	DIUST Qualification infirmière	2016

8.1.3 Formation continue des personnels

NOM DE L'AGENT	THEME DE LA FORMATION	ORGANISME FORMATEUR	NOMBRE DE JOURNEES PAR AGENT
COLOGNI Julie	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1

GRAFFEILLE Sophie	Formation de formateurs en simulation	CESU Saint Etienne	5
	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
GOURDON Isabelle	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
LABORDE Anne	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Préparation école des cadres	IFPS Agen	17
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
LAGUE Sandrine BONNET	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
LWAMBA Théophile	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
PERIN Carole	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Formation d'animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3

	Master 2 en Ingénierie pédagogique	ISPED Bordeaux	32
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
POMIER Fabienne	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
ROUZIER Margot	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
SHAO Elisabeth	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
TONINI HELBERT Gaëlle	Implémentation de la simulation en santé en institut de formation	LAERDAL	1
	Préparation école des cadres	IFPS Agen	17
	Animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle en IFSI/IFAS	EMETIS	3
	Sensibilisation aux troubles DYS	Ergothérapeute	1
TOTAL			126 jours

8.2 Exécution du budget

Cf Annexe I

Le montant de la taxe d'apprentissage reçu au titre de l'année 2024 est de 33124 €. Une affectation de fonds non répartis pour les comptes des employeurs à destination des filières de formation en tension est intervenue en novembre 2024.

Répartition des prises en charge des étudiants en soins infirmiers année 2024-2025

Année de Formation	Nombre d'étudiants	Promotion professionnelle	Bourse Conseil Régional	Rémunération Conseil Régional	France Travail	Subvention formation initiale	Contrat Apprentissage	Transition Pro	ANFH
1 ^{ère} Année	84	3	41	0	14	67	0	0	3
2 ^{ème} Année	47	10	15	0	6	30	1	0	0
3 ^{ème} Année	61	8	19	2	12	37	2	0	0

Répartition des prises en charge des élèves aides-soignants année scolaire 2024-2025

Nombre d'élèves	Promotion Professionnelle	Bourse Conseil Régional	Rémunération Conseil Régional	Subvention Formation initiale	France Travail	Contrat Apprentissage	Transition Pro
42	6	5	2	7	15	3	4

8.3 Ressources logistiques et matérielles

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'institut a une superficie de 2300m². Il dispose d'un équipement pédagogique et logistique adapté au regard du nombre d'apprenants et du projet pédagogique.

L'institut possède un logiciel de gestion administrative et pédagogique (Forméis – Epsilon) qui permet d'assurer la traçabilité des informations et activités liées à la formation ainsi qu'un logiciel de classement SEO (logiciel Classeo) permettant à l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative d'avoir accès à toutes les informations partagées (administration, finances, concours, stages, formation infirmière, formation aide-soignante, formation continue, stages, communication, qualité).

Les enseignements en distanciel sont assurés via l'application de visio conférence TEAMS.

Suite au financement par la Région de la plateforme E-Notitia, l'IFPS utilise cette plateforme pour y déposer tous les supports de cours ainsi que tous les documents nécessaires à la formation. Celle-ci est également utilisée pour réaliser les bilans de satisfaction auprès des apprenants.

L'institut est doté, pour l'accueil des trois promotions d'étudiants en soins infirmiers et de la promotion des élèves aides-soignants de 5 salles de cours, 3 salles de travaux dirigés, 6 salles de travaux de groupes, 4 salles de travaux pratiques, 1 salle de simulation en santé, 1 salle de réalité virtuelle, 1 salle informatique et 1 salle de repas pour les apprenants. Il a accès sur réservation payante à un amphithéâtre de 250 places situé sur le site même du Campus des Métiers.

Chaque salle de travaux pratiques est composée d'une paillasse avec évier, lit électrique, mannequin, adaptable, bandeau de lit avec prise de vide pour les apprentissages et prise fictive d'O², chariot de soins, placards de rangement pour le petit matériel d'apprentissage des soins techniques, ainsi que de linge et chariot de tri du linge.

L'institut possède également du matériel plus spécifique :

- 1 mannequin moyenne fidélité
- 1 mannequin haute-fidélité
- 6 bras pour perfusions
- 3 sites pour injections sous cutanées
- 2 bassins de cathétérisme urinaire
- 2 systèmes pour aspirations digestives et bronchiques,
- 1 buste pour trachéotomie
- 1 buste permettant de réaliser la désobstruction des voies aériennes
- 4 plastrons pour chambres implantables
- 4 bustes pour chambres implantables
- 2 simulateurs à mobilité réduite
- 2 chariots d'urgence
- 2 lots complets de matériel (mannequin adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, brancard, matériel de ventilation...) permettent d'assurer la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU).

Dans le cadre du développement de la simulation en santé, une salle de travaux pratiques est équipée d'une caméra dôme orientable à 360 degrés.

Une seconde salle est équipée d'un mannequin de simulation haute-fidélité et du matériel Sim View/Sim Capture permettant l'enregistrement des séquences pédagogiques et la retransmission dans l'une des salles de cours.

De plus, l'institut dispose de deux casques de réalité virtuelle permettant la réalisation de jeux sérieux.

8.4 Modification du projet pédagogique et du règlement intérieur

8.4.1 Modification du projet pédagogique

Le projet pédagogique est présenté aux apprenants le jour de la rentrée.

Il est mis à disposition de l'ensemble des apprenants de l'institut ainsi que tous les documents relatifs à la rentrée sur la plateforme E-Notitia.

Fondé sur une approche humaniste, il privilégie le respect et la responsabilité des différents acteurs.

L'équipe pédagogique est organisée de manière à assurer trois missions :

1. Le suivi de la progression des apprenants. Pour cela, chaque formateur est référent du suivi pédagogique d'un groupe d'apprenants au cours de sa formation
2. Le pilotage et la coordination des enseignements. Chaque formateur IFSI est responsable de plusieurs unités d'enseignement en transversalité sur les trois ans. Les formateurs IFAS sont également responsables de plusieurs modules. La coordination des enseignements théoriques est assurée par un formateur coordonnateur par promotion, la coordination clinique est assurée par un formateur coordonnateur des stages.
3. La liaison entre l'institut et les différents terrains de stage. Chaque formateur est référent de plusieurs terrains de stage et assure la liaison institut - stage en lien avec le coordonnateur des stages.

Dans un dispositif de formation basé sur l'alternance intégrative, un temps fort est accordé aux stages, envisagés dans un parcours qualifiant, ainsi qu'à l'analyse de pratique qui place

l'apprenant dans une posture réflexive. Ce dispositif permet à l'apprenant de développer des compétences, construire son identité professionnelle, dans un objectif de professionnalisation.

Au titre de l'année 2024-2025, le projet pédagogique a fait l'objet des modifications suivantes :

- Les capacités d'accueil en L1 et sur l'IFAS avec la fermeture de l'antenne de Fazanis
- La modification de la réglementation IFSI et IFAS concernant la formation et l'exercice de la profession
- L'intégration du projet de sophrologie dans la partie concernant l'accompagnement psychosocial
- La mise à jour du matériel disponible à l'institut

8.4.2 Modification du règlement intérieur

Au titre de la rentrée 2024-2025, les modifications du règlement intérieur portent sur :

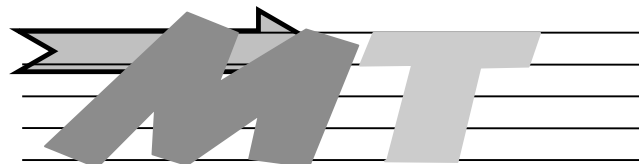
- L'utilisation du téléphone portable qui est autorisé pour assurer l'émargement dématérialisé
- La restauration : achat d'une carte de self pour les repas pris sur le Campus des Métiers
- L'utilisation des poubelles et le tri des déchets
- L'interdiction de fumer dans l'enceinte du Campus des Métiers
- L'ajout d'un paragraphe sur les modalités d'utilisation de la salle informatique
- La gestion des absences et l'interdiction pour les apprenants de signer entre pairs
- La tenue vestimentaire
- La modification des droits de sortie des apprenants pendant les évaluations
- L'obligation pour les élèves AS de restituer un planning définitif de fin de stage afin de pouvoir bénéficier des frais de transport
- Les évaluations avec compensation de notes : l'étudiant est considéré absent avec prise en compte de la session.

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Outil comptable

ANNEXE I

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL



MARMANDE - TONNEINS

**Rapport de présentation relatif
au compte financier 2024
du compte de résultat annexe "C"
concernant l'IFSI**

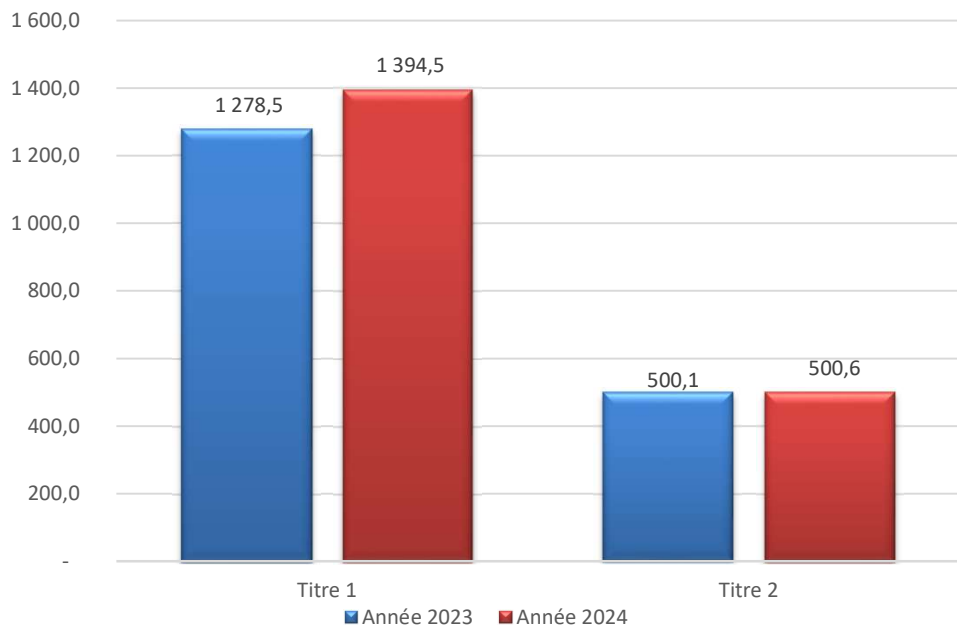
2.5.1 - Les charges du compte de résultat annexe "C"

CPTE	LIBELLE	EPRD Initial	D.M.	TOTAL EPRD	REALISE	% des charges
	TITRE 1 : Personnel					
621	Personnel extérieur à l'établissement	11 908,00 €	1 092,00 €	13 000,00 €	11 908,00 €	0,6%
631	Impôts et taxes/rem. (administration des impôts)	66 817,89 €		66 817,89 €	84 247,16 €	4,4%
633	Impôts et taxes autres organismes	27 634,22 €		27 634,22 €	34 762,97 €	1,8%
641	Rémunération du personnel non médical					
6411	Personnel titulaire et stagiaire	698 792,06 €	130 000,00 €	828 792,06 €	820 535,49 €	43,3%
6413	Personnel sous CDI	45 842,46 €	-41 092,00 €	4 750,46 €		
6415	Personnel sous CDD	44 831,54 €	-20 000,00 €	24 831,54 €	22 003,06 €	1,2%
6451	Charges sociales pers. n/médical	271 514,00 €		271 514,00 €	286 357,97 €	15,1%
6452	Charges sociales pers.médical					
6471	Autres charges sociales-Personnel non médical	9 050,69 €		9 050,69 €	11 638,91 €	0,6%
6486	Indemnités d'enseignement	11 703,11 €		11 703,11 €	3 506,89 €	0,2%
6488	Autres charges diverses de personnel	174 280,00 €		174 280,00 €	119 587,61 €	6,3%
	TOTAL Titre 1	1 362 373,97 €	70 000,00 €	1 432 373,97 €	1 394 548,06 €	73,6%
	TITRE 2 - Autres charges					
6021	Produits pharmaceutiques	1 040,00 €		1 040,00 €	821,51 €	0,0%
6022	Petit matériel médical et médico-technique	1 640,00 €		1 640,00 €	1 189,19 €	0,1%
6023	Alimentation	60,00 €		60,00 €	205,78 €	0,0%
6026	Fournitures consommables	2 140,00 €		2 140,00 €	2 361,77 €	0,1%
6061	Fournitures non stockables (eau,électricité...)	69 666,34 €		69 666,34 €	13 134,25 €	0,7%
6062	Fournitures non stockées (fournitures bureau et ateliers)	12 500,00 €		12 500,00 €	5 423,39 €	0,3%
6063	Alimentation non stockable	500,00 €		500,00 €	1 780,81 €	0,1%
60660	Fournitures médicales	1 600,00 €		1 600,00 €	3 876,38 €	0,2%
6068	Autres achats non stockés	50,00 €		50,00 €		
613	Locations	58 465,00 €		58 465,00 €	56 275,33 €	3,0%
615	Entretien et réparations, maintenances	34 556,04 €		34 556,04 €	35 919,77 €	1,9%
616	Assurances	7 800,00 €		7 800,00 €	6 604,25 €	0,3%
617	Etudes et recherches					
618	Divers services extérieurs	5 300,00 €		5 300,00 €	7 274,12 €	0,4%
622	Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	11 775,90 €		11 775,90 €	7 425,99 €	0,4%
623	Information, publications	756,00 €		756,00 €	1 468,16 €	0,1%
6247	Transport collectif du personnel	6 287,57 €		6 287,57 €	326,15 €	0,0%
6251	Voyages et déplacements	91 394,49 €		91 394,49 €	51 697,09 €	2,7%
626	Frais postaux et frais de télécommunication	2 000,00 €		2 000,00 €	1 799,64 €	0,1%
628	Prestations de service à caractère non médical	173 816,22 €		173 816,22 €	131 265,79 €	6,9%
635	Autres impôts,taxes et versements assimilés				1 563,56 €	0,1%
6541	Créances admises en non valeur					
6542	Créances éteintes				335,00 €	
6587	Participation aux frais de stage					
6588	Autres charges diverses de gestion courante				1 200,00 €	0,1%
672	Charges sur ex.antérieur				1 865,48 €	0,1%
673	Titres annulés sur ex.antérieur				157,40 €	0,0%
678	Autres charges exceptionnelles					
681	Dotation aux amortissements et provisions	100 085,40 €		100 085,40 €	166 624,59 €	8,8%
	TOTAL Titre 2	581 432,96 €		581 432,96 €	500 595,40 €	26,4%
	TOTAL GENERAL	1 943 806,93 €	70 000,00 €	2 013 806,93 €	1 895 143,46 €	

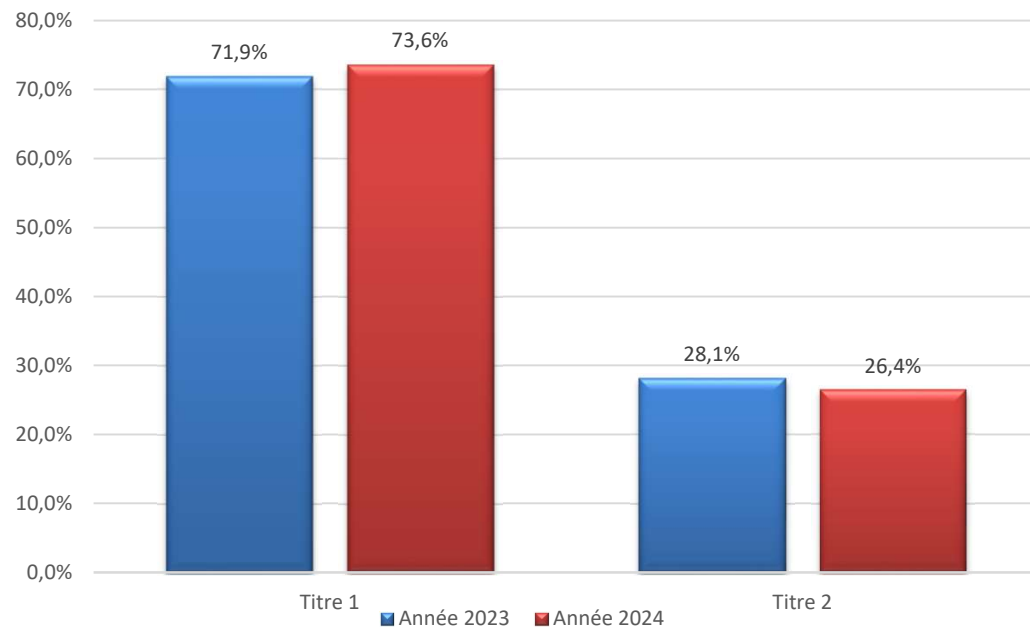
Le tableau ci-après compare les réalisations de l'exercice 2024 aux prévisions de l'EPRD, ainsi qu'aux réalisations de l'exercice 2023.

	INTITULE	Réalisé 2023	EPRD 2024	Réalisé 2024	Différentiel réalisé 2024 / EPRD 2024		Différentiel Réalisé 2024 / 2023	
					Montant	%	Montant	%
Titre 1	Charges de personnel	1 278 481,60 €	1 432 373,97 €	1 394 548,06 €	-37 825,91 €	-2,6%	116 066,46 €	9,1%
Titre 2	Autres charges	500 097,88 €	581 432,96 €	500 595,40 €	-80 837,56 €	-13,9%	497,52 €	0,1%
TOTAL CHARGES DES TITRES 1 A 2		1 778 579,48 €	2 013 806,93 €	1 895 143,46 €	-118 663,47 €	-5,9%	116 563,98 €	6,6%

Evolution des charges par titres (en milliers d'euros)



Evolution des titres de charges en % du total des charges



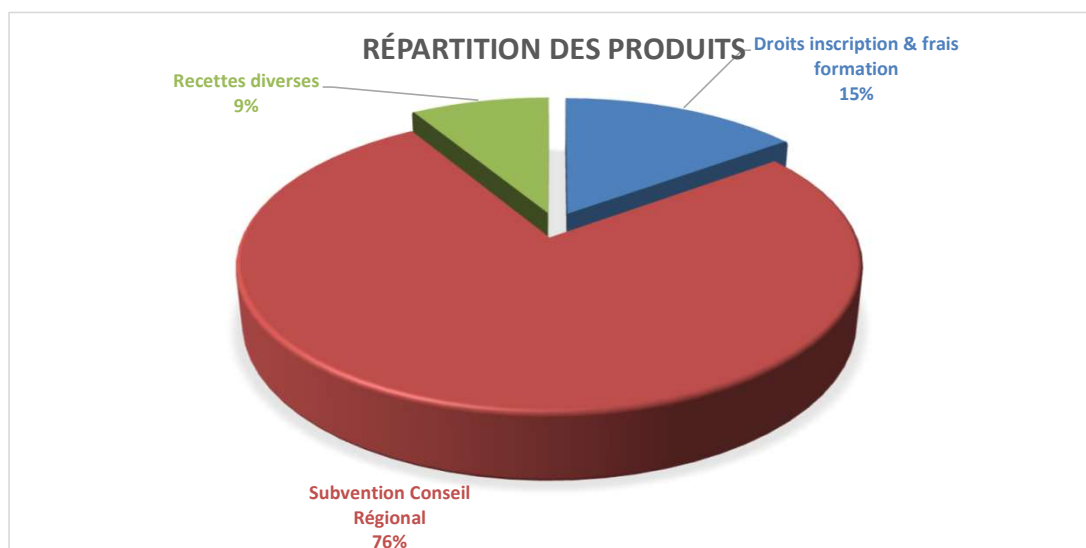
2.5.2 - Les produits du compte de résultat annexe "C"

CPTÉ	LIBELLE	EPRD Initial	D.M.	TOTAL EPRD	REALISE	% des produits
7061	Droits d'inscription des élèves	30 270,00 €		30 270,00 €	22 975,00 €	1,2%
7063	Remboursement des frais de formation		203 000,00 €	203 000,00 €	256 224,49 €	13,8%
7471	Subvention versée par le Conseil Régional	1 633 515,98 €	-1 633 515,98 €			
7478	Subvention versée par le Conseil Régional		1 633 515,98 €	1 633 515,98 €	1 421 973,00 €	76,3%
Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement		1 663 785,98 €	203 000,00 €	1 866 785,98 €	1 701 172,49 €	91,3%
6419			10 500,00 €	10 500,00 €	79,20 €	0,0%
6489	Remboursement autres charges de personnel					
6492	Atténuation de charges portabilité CET		6 000,00 €	6 000,00 €	6 011,36 €	0,3%
7062	Frais d'inscription aux concours	203 000,00 €	-199 040,00 €	3 960,00 €	2 640,00 €	0,1%
7068	Autres prestations de service					
7084	Mise à disposition de personnel	3 960,00 €	-3 960,00 €			
7087	Remboursement frais par CRPP					
74741	FEH				754,47 €	0,0%
7483	Versement taxe d'apprentissage	11 775,90 €		11 775,90 €	11 912,25 €	0,6%
7488	Autres subventions					
7541	Formation professionnelle		47 000,00 €	47 000,00 €	23 400,00 €	1,3%
7548	Autres remboursements de frais					
7588	Autres produits divers de gestion					
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion					
772	Produits sur exercices antérieurs		6 500,00 €	6 500,00 €	6 517,73 €	0,3%
777	Quote-part des subventions d'investissement	61 285,05 €		61 285,05 €	81 900,73 €	4,4%
78151						
78153	Reprise sur provision CET				28 255,55 €	1,5%
78174	Reprise sur provision CET				405,30 €	0,0%
Titre 2 : Autres produits		280 020,95 €	-133 000,00 €	147 020,95 €	161 876,59 €	8,7%
TOTAL		1 943 806,93 €	70 000,00 €	2 013 806,93 €	1 863 049,08 €	

RECETTES

Les recettes comptabilisées correspondent à :

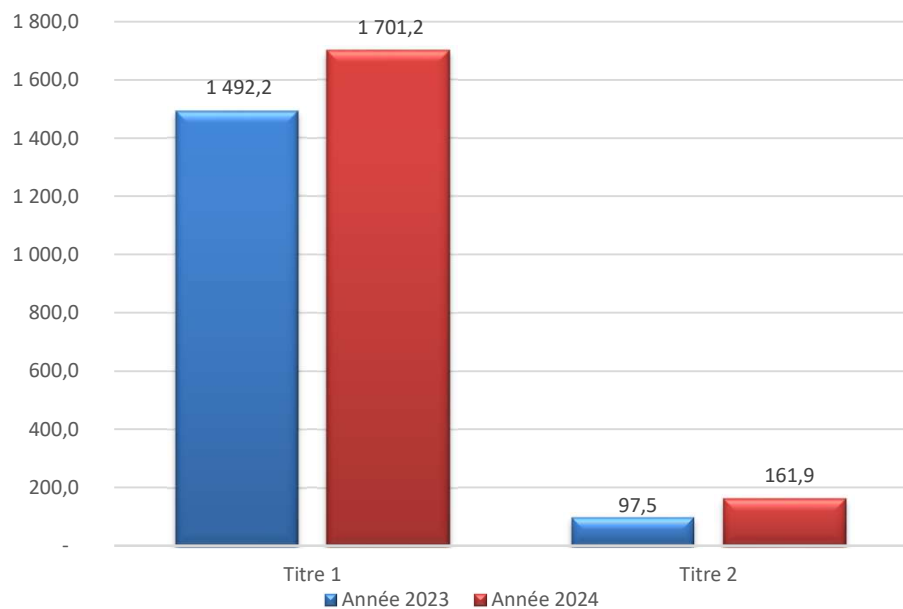
- Des droits d'inscription et des frais formation :	279 199,49 €
- La subvention du Conseil Régional :	1 421 973,00 €
- Des recettes diverses :	161 876,59 €
	1 863 049,08 €



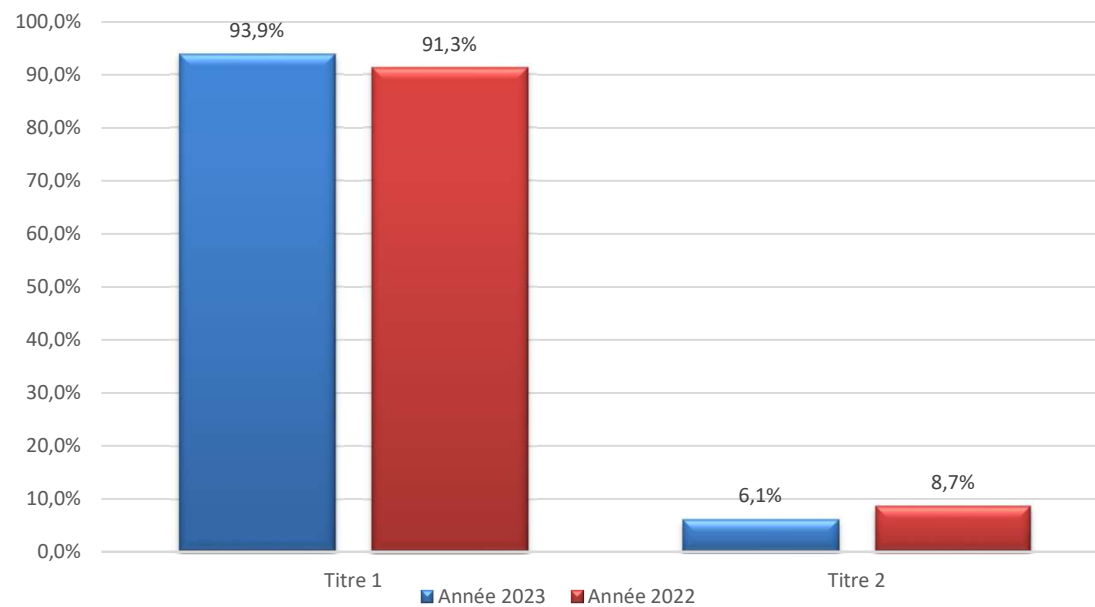
Le tableau ci-après compare les réalisations de l'exercice 2024 aux prévisions de l'EPRD, ainsi qu'aux réalisations de l'exercice 2023.

	INTITULE	Réalisé 2023	EPRD 2024	Réalisé 2024	Différentiel réalisé 2024 / EPRD 2024		Différentiel Réalisé 2024 / 2023	
					Montant	%	Montant	%
Titre 1	Produits relatifs à l'activité d'enseignement	1 492 203,21 €	1 866 785,98 €	1 701 172,49 €	-165 613,49 €	-8,9%	208 969,28 €	14,0%
Titre 2	Autres produits	97 505,28 €	147 020,95 €	161 876,59 €	14 855,64 €	10,1%	64 371,31 €	66,0%
TOTAL PRODUITS DES TITRES 1 A 2		1 589 708,49 €	2 013 806,93 €	1 863 049,08 €	-150 757,85 €	-7,5%	273 340,59 €	17,2%

Evolution des produits par titres (en milliers d'euros)



Evolution des titres de produits en % du total des produits



2.5.3 - Les résultats du budget annexe "C"

Le résultat de l'exercice 2024 pour le compte de résultat relatif à l'IFSI est déficitaire.

TOTAL des dépenses : 1 895 143,46 €
TOTAL des recettes : 1 863 049,08 €

RESULTAT : -32 094,38 €

L'affectation de résultat 2024 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Résultat à affecter*	Compte 106865 : Réserve de compensation	Compte 1195 : Report à nouveau déficitaire IFSI
-135 950,20 €		135 950,20 €

* Dont Report à nouveau

Le montant de la réserve de compensation est présenté dans le tableau ci-dessous.

	solde disponible	Reprise ou Affectation 2024	nouveau solde
Compte 106865 : Réserve de compensation	0,00 €	0,00 €	0,00 €

En 2024, la structure budgétaire a été uniformisée pour l'ensemble des budgets annexes.

Pour permettre la comparaison entre 2023 et 2024, les données ont été présentées selon l'ancienne structure budgétaire.

Annexe :

Extraits du compte financier du CHICMT relatifs

au CRPA de l'IFSI

État A2.c	EXÉCUTION DE L'EPRD SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS
État B2.c	EXÉCUTION DE L'EPRD SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS
État C2.b	RÉSULTATS

COMPTE FINANCIER 2024EXECUTION DE L'EPRD
SITUATION SYNTHETIQUE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

CHARGES

N° des titres	intitulés	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1	Charges de personnel - Chapitres Limitatifs	801 374,06	70 000,00	0,00	871 374,06	854 446,55	-1,94%
Titre 1	Charges de personnel - Chapitres Evaluatifs	560 999,91	0,00	0,00	560 999,91	540 101,51	-3,73%
Titre 2	Charges d'exploitation courante et à caractère médical	89 196,34	0,00	0,00	89 196,34	28 793,08	-67,72%
Titre 3	Charges afférentes à la structure	492 236,62	0,00	0,00	492 236,62	471 802,32	-4,15%
TOTAL DES CHARGES HORS REPORT A NOUVEAU		1 943 806,93	70 000,00	0,00	2 013 806,93	1 895 143,46	-5,89%
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (002)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		1 943 806,93	70 000,00	0,00	2 013 806,93	1 895 143,46	-5,89%
EXCEDENT		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00%

PRODUITS

N° des titres	intitulés	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1	Produits de la tarification	1 633 515,98	-1 633 515,98	0,00	0,00	0,00	0,00%
Titre 2	Autres produits d'exploitation	249 005,90	1 680 515,98	0,00	1 929 521,88	1 739 879,21	-9,83%
Titre 3	Autres produits	61 285,05	23 000,00	0,00	84 285,05	123 169,87	46,13%
TOTAL DES PRODUITS HORS REPORT A NOUVEAU		1 943 806,93	70 000,00	0,00	2 013 806,93	1 863 049,08	-7,49%
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE (002)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		1 943 806,93	70 000,00	0,00	2 013 806,93	1 863 049,08	-7,49%
DEFICIT						32 094,38	> 999.99%

COMPTE FINANCIER 2024EXECUTION DE L'EPRD
SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1 : Charges de personnel								0,00%
621 : Personnel extérieur à l'établissement	11 908,00	1 092,00	0,00	13 000,00	11 908,00	0,00	11 908,00	-8,40%
631 : Impôts et taxes sur rem. (adm.imp.)	66 817,89	0,00	0,00	66 817,89	88 261,16	4 014,00	84 247,16	26,08%
633 : Impôts tax et verst ass sur rému aut org	27 634,22	0,00	0,00	27 634,22	35 943,97	1 181,00	34 762,97	25,80%
641 : Rémunérations du personnel non médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6411 : Personnel titulaire et stagiaire	698 792,06	130 000,00	0,00	828 792,06	861 290,49	40 755,00	820 535,49	-1,00%
6413 : Personnel sous cdi	45 842,46	-41 092,00	0,00	4 750,46	0,00	0,00	0,00	-100,00%
6415 : Personnel sous cdd	44 831,54	-20 000,00	0,00	24 831,54	22 003,06	0,00	22 003,06	-11,39%
642 : Rémunérations du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6421 : Praticiens hospitaliers et personnels en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6422 : Praticiens contractuels renouv de droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6423 : Praticiens à recrutement contractuel san	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2024

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
6425 : Permanences de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6451 : Personnel non médical	271 514,00	0,00	0,00	271 514,00	287 620,97	1 263,00	286 357,97	5,47%
6452 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6471 : Persel non médical	9 050,69	0,00	0,00	9 050,69	12 286,91	648,00	11 638,91	28,60%
6472 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
648 : Autres charges de personnel	185 983,11	0,00	0,00	185 983,11	133 416,50	10 322,00	123 094,50	-33,81%
Total Titre n° 1	1 362 373,97	70 000,00	0,00	1 432 373,97	1 452 731,06	58 183,00	1 394 548,06	-2,64%
Titre 2 : Charges d'exploitation courante et à caractère médical								0,00%
6011 : A caractère médical et pharmaceutique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6012 : A caractère hôtelier et général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
602 : Achats stockés ; autres approvisionnement	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00	2 567,55	0,00	2 567,55	16,71%
6021 : Produit pharma produits à usage médical	1 040,00	0,00	0,00	1 040,00	821,51	0,00	821,51	-21,01%

COMPTE FINANCIER 2024EXECUTION DE L'EPRD
SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
6022 : Fourn prod finis petit mat med medi-tech	1 640,00	0,00	0,00	1 640,00	1 189,19	0,00	1 189,19	-27,49%
603 : Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
0603 : Variation des stocks à caractère médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
606 : Achts non stkes matieres et fourniture	82 716,34	0,00	0,00	82 716,34	76 466,65	56 128,20	20 338,45	-75,41%
6066 : Fournitures médicales	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	7 483,68	3 607,30	3 876,38	142,27%
6071 : A caractère médical et pharmaceutique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6072 : A caractère hôtelier et général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
611 : Sous-traitance générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6131 : Locations à caractère médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6151 : Entr, repar biens caractere medical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
709 : RRR accordés par l'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
71 : Production stockée (ou destockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2024EXECUTION DE L'EPRD
SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
Total Titre n° 2	89 196,34	0,00	0,00	89 196,34	88 528,58	59 735,50	28 793,08	-67,72%
Titre 3 : Charges afférentes à la structure								0,00%
61 : Services extérieurs	106 121,04	0,00	0,00	106 121,04	117 157,76	11 084,29	106 073,47	-0,04%
62 : Autres services extérieurs	285 274,18	0,00	0,00	285 274,18	213 464,79	20 950,13	192 514,66	-32,52%
623 : Informations, publications, relations pu	756,00	0,00	0,00	756,00	1 468,16	0,00	1 468,16	94,20%
627 : Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
63 : Impôts, taxes et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 563,56	0,00	1 563,56	> 999.99%
65 : Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 535,00	0,00	1 535,00	> 999.99%
66 : Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
67 : Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 022,88	0,00	2 022,88	> 999.99%
dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
68 : Dot aux amort deprec et aux prov	100 085,40	0,00	0,00	100 085,40	166 624,59	0,00	166 624,59	66,48%

État B2.c

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 047002

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
 AGEN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

ETABLISSEMENT : B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

COMPTE FINANCIER 2024

EXECUTION DE L'EPRD
 SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
Total Titre n° 3	492 236,62	0,00	0,00	492 236,62	503 836,74	32 034,42	471 802,32	-4,15%
002 REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total des charges du CRA	1 943 806,93	70 000,00	0,00	2 013 806,93	2 045 096,38	149 952,92	1 895 143,46	-5,89%



COMPTE FINANCIER 2024

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

PRODUITS

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Emis	Titres Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1 : Produits de la tarification								0,00%
731 : Produits de l'activité hospitalière (CRP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
732 : Prod charg pat,org compl,comp ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7321 : Forfait soins (CRPA B et J)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7322 : Hébergement (établissements relevant du	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7327 : Tarif hébergement (CRPA E)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7328 : Autres produits des établissements relev	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
733 : Participation forfaitaire des usagers (a	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
734 : Tarifs dépendance (CRPA B, E)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
736 : Tarifs soins (CRPA B, E)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
737 : Produits des prestations non prises en c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7471 : Fonds d'intervention régional (FIR) (CRP)	1 633 515,98	-1 633 515,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2024EXECUTION DE L'EPRD
SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

PRODUITS

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Emis	Titres Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
7722 : Produits ex antérieurs assurance maladie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 1	1 633 515,98	-1 633 515,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Titre 2 : Autres produits d'exploitation								0,00%
70 : Ventes prod fab, prest serv, march et pr	3 960,00	-3 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7061 : Droits d'inscription des élèves (CRPA C)	30 270,00	0,00	0,00	30 270,00	27 125,00	4 150,00	22 975,00	-24,10%
7062 : Frais d'inscription aux concours (CRPA C)	203 000,00	-199 040,00	0,00	3 960,00	2 640,00	0,00	2 640,00	-33,33%
7063 : Remboursement de frais de formation (CRP)	0,00	203 000,00	0,00	203 000,00	259 504,49	3 280,00	256 224,49	26,22%
7068 : Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7071 : Rétrocession de médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7087 : Rembst frais CRPP CRPA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
71 : Production stockée (ou destockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
72 : Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2024EXECUTION DE L'EPRD
SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

PRODUITS

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Emis	Titres Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
74 : Subventions exploitations et part.	11 775,90	1 633 515,98	0,00	1 645 291,88	1 527 759,72	93 120,00	1 434 639,72	-12,80%
75 : Autres produits de gestion courante	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00	23 400,00	0,00	23 400,00	-50,21%
755 : Produits versés par les établ memb GHT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 2	249 005,90	1 680 515,98	0,00	1 929 521,88	1 840 429,21	100 550,00	1 739 879,21	-9,83%
Titre 3 : Autres produits								0,00%
76 : Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
77 : Produits exceptionnels	61 285,05	6 500,00	0,00	67 785,05	96 987,86	8 569,40	88 418,46	30,44%
dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	61 285,05	0,00	0,00	61 285,05	82 058,13	157,40	81 900,73	33,64%
78 : Reprises sur amort déprec et prov	0,00	0,00	0,00	0,00	28 660,85	0,00	28 660,85	> 999.99%
79 : Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
0603 : Variation des stocks à caractère médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2024

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat C0

PRODUITS

Libellé des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Emis	Titres Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
603 : Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
061 : R r r o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
062 : Rembst charges personnel	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00	79,20	0,00	79,20	-99,25%
649 : Atténua de charge- portabilité CET	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 011,36	0,00	6 011,36	0,19%
Total Titre n° 3	61 285,05	23 000,00	0,00	84 285,05	131 739,27	8 569,40	123 169,87	46,13%
002 REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total des produits du CRA	1 943 806,93	70 000,00	0,00	2 013 806,93	1 972 168,48	109 119,40	1 863 049,08	-7,49%

Compte de résultat 2024

RESULTATS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	0,00	0,00
Production vendue	281 839,49	298 325,21
Production stockée, destockage	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Dotations et produits de tarification	0,00	0,00
Subv d'exploitation et participations	1 434 639,72	1 200 398,00
Reprises sur amort, dépréc et provisions	28 660,85	15 110,40
Transferts de charges d'exploitation	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante	23 400,00	15 672,95
TOTAL I	1 768 540,06	1 529 506,56
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stocks de marchandises	0,00	0,00
Achats stockés mat prem et fournitures	0,00	0,00
Variation de stocks mat prem et fournit	0,00	0,00
Achats stockés autres approvisionnements	4 578,25	5 982,14
Variation stocks des autres approvis	0,00	0,00
Achats non stockés mat et fournitures	24 214,83	88 659,94
Services extérieurs et autres	311 964,29	345 580,37
Impôts et taxes sur rémunérations	119 010,13	108 651,86
Impôts taxes et verst assimilés autres	1 563,56	590,16
Rémun et autres charges de personnel	959 542,49	857 306,99
Charges sociales	297 996,88	293 733,41
Dot aux amort et dépréc sur immo	148 879,57	50 937,82
Dot aux dépréc sur actif circulant	90,00	12,80
Dot amort, prov, dépr risques et charges	17 655,02	16 876,02
Autres charges de gestion courante	1 535,00	1 616,10
TOTAL II	1 887 030,02	1 769 947,61
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-118 489,96	-240 441,05

Compte de résultat 2024

RESULTATS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immob financ	0,00	0,00
Revenus des VMP, escomptes	0,00	0,00
Reprise sur provisions	0,00	0,00
Transferts de charges financières	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produit net sur cessions de VMP	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort, dépréc et provis	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00
3-RESULTAT COURANT(I-II+III-IV)	-118 489,96	-240 441,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Prod except op gestion exercice courant	0,00	14 890,00
Prod except op gestion exer antér	6 517,73	24 000,00
Prod excep : opérations en capital	81 900,73	14 430,59
Reprises sur provisions réglementées	0,00	0,00
Reprises sur dépréc exceptionnelles	0,00	0,00
Transferts de charges exceptionnelles	0,00	0,00
TOTAL V	88 418,46	53 320,59
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges except exercice courant	0,00	0,00
Charges except exercices antérieurs	2 022,88	1 750,53
Charg except sur opérations en capital	0,00	0,00
Dotations aux provisions réglementées	0,00	0,00
Dot aux amort et dépréc exception	0,00	0,00

État C2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 047002

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
AGEN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

ETABLISSEMENT : B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Compte de résultat 2024

RESULTATS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2024

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
TOTAL VI	2 022,88	1 750,53
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	86 395,58	51 570,06
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 856 958,52	1 582 827,15
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 889 052,90	1 771 698,14
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	-32 094,38	-188 870,99